

Publication relative à une notification de transparence

Bruxelles - 28 octobre 2024 - Après 17h40 --- Solvac annonce, conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, avoir reçu une notification de transparence, datée du 22 octobre 2024, dont il résulte que Monsieur Patrick Solvay a transféré ses 796.557 titres détenus à titre personnel à Solher SRL (anciennement Solutions SCS) à l'issue de quoi cette dernière détient une participation supérieure à 5% des droits de vote de Solvac.

Résumé du contenu de la notification

Motif de la notification	Cession de titres conférant le droit de vote			
Notification par	Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle			
Personnes tenues à notification	Patrick Solvay et Solher SRL (rue Joseph Stevens 7 Boîte 25 – 1000 Bruxelles)			
Date de la transaction	15 octobre 2024			
Seuil franchi	5%			
Dénominateur	21.375.033			
Détail de la notification	Détenteurs de droits de vote	Notification précédente	Après transaction	% de droits de vote
	Patrick Solvay	796.557	0	0%
	Solher SRL	322.622	1.119.411	5,24%
Chaîne de contrôle	Monsieur Patrick Solvay contrôle Solher SRL au sens de l'article 1:14 §2 du CSA			

Solvac est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA et de plus de 30% dans le capital de Syensqo SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2024, sa capitalisation boursière s'élevait à 2,35 milliards EUR.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.
Rue des Champs Elysées, 43
B-1050 Bruxelles
Tél. : +32/2/639 66 30
Mail : investor.relations@solvac.be